



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	10	18

Date de la convocation

07.12.2022

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 15 décembre,

À 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**

Présents :

- **Adjoints au Maire**
M. Jean-Yves RIOU, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe ; M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.
- **Conseillers municipaux :**
Mme Geneviève MANENT, Mme Claudie CHIRI, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO.
- **Excusés :** Mme Sophie ARNAUD, Mme Claudie BLANC, Mme Marjorie BERARD, Mme Aurélie MARTINEZ, Mme Anne-Cécile REUS, M. Régis Valentin, M. René LAURENT, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GARDON.
- **Pouvoirs :** Mme Sophie ARNAUD à Mme Geneviève MANENT, Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Marjorie BERARD à Mme Anne-Marie DAUPHIN, Mme Aurélie MARTINEZ à Mme Claudie CHIRI, Mme Anne-Cécile REUS à Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis VALENTIN à M. Thierry BENOIT, M. René LAURENT à M. Philippe ANGELETTI, M. Jérémy COULANGE à M. le Maire.
- **Secrétaire de séance :** Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Délibération n°63/2022

Objet : Travaux d'aménagement place de l'Étang, place du Portail de l'Étang, voirie hors partie circulation (départementale)

Monsieur le Maire expose que suite à la réunion du 22 novembre 2022, entre Mme la Sous-préfète, Mme Laurence DAMIDAUX, Architecte des Bâtiments de France, et M. Patrick COHEN Architecte du Patrimoine PNRL, les dernières propositions de nos architectes ont été validées.

M. Thierry ROBIN, cabinet K-INGENIERIE a établi un estimatif pour les travaux d'aménagement de la place de l'Étang, la place du Portail de l'Étang et la voirie (rue Intendant-Général Deranque et partie cours Pourrières) hors partie circulation (départementale) dont le montant HT s'élève à **1 555 936,05€**.

Il demande au Conseil municipal de l'autoriser, sur cette base, à solliciter l'État ainsi que les Établissements Publics et les Institutions Publiques afin d'obtenir les subventions d'investissement auxquelles notre commune peut prétendre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Autorise, Monsieur le Maire à solliciter l'État ainsi que les Établissements Publics et les Institutions Publiques afin d'obtenir les subventions d'investissement auxquelles notre commune peut prétendre pour les travaux d'aménagement de la place de l'Étang ainsi que la place du Portail de l'Étang et la voirie (rue Intendant-Général Deranque et partie cours Pourrières) hors partie circulation (départementale) pour un montant estimé à 1 555 936,05 € HT.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à CUCURON, le 16.12.2022

***Le Maire,
Philippe EGG***

***La secrétaire de Séance,
Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe***



Publiée le :

